



LE BUREAU DES QUESTIONS EXISTENTIELLES

POURQUOI un bébé dort-il
devant l'Hôtel-Dieu ?

PASSE-PASSE.

Dans quel monde vit-on ?
Rendez-vous compte ! Été
comme hiver, un pauvre enfant
dort dehors, devant
l'Hôtel-Dieu, sous les regards
indifférents des cadres
du CHU.

Pour trouver le nouveau-né, il faut
d'abord franchir les grilles bleues sur-
montées de tridents. Saluer le garde,
et obtenir le hochement de tête ap-
probateur, sésame d'une entrée paisible dans
la cour intérieure de l'hôpital Saint-Jacques.
Une fois parvenu devant les quelques buis re-
bondis du jardin à la française, il faut observer
attentivement pour peut-être apercevoir une
espèce commune mais fugace : le touriste.
«Où, il y a un enfant dans un mur, de l'autre
côté. Mais nous, nous cherchons le musée de la
médecine», décrit Michel avec détachement.
Est-ce que ce monde est sérieux ?

Le bébé est dans l'aile Est, celle qui longe la
Garonne. Au-dessus de la porte C, s'élève
un majestueux escalier. C'est l'entrée prin-
cipale. À droite de celle-ci, est aména-
gée une petite niche. Derrière une vitre, dort paisiblement
le nouveau-né. «C'est plutôt une momie de nouveau-né»,
lâche Christiane, qui sort du bâtiment. «Ça doit être le Jé-
sus de la crèche de Noël, ils le rangent ici en attendant.»
Christiane se rapproche, plisse les yeux pour déchiffrer la no-
tice explicative. «LE tour de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques. On di-
rait qu'ils ont fait une faute», lit-elle. En fait non. Il s'agit bien
d'UN tour d'abandon. Mais le bébé, qui repose sur un plateau
en bois rond à l'intérieur d'une armoire tournante, est heu-
reusement une poupée. Et la scène, une reconstitution d'une
pratique, elle aussi abandonnée depuis des lustres. «L'enfant
était déposé, de manière anonyme ou non. Les sœurs faisaient
pivoter le mécanisme et recueillaient le bébé pour lui donner les
premiers soins», poursuit la notice. Ce dispositif est resté en
service tout au long du XIX^e siècle. L'Église prenait en charge



les orphelins, pour éviter les infanticides. 251 de ces armoires
sont alors en répartition partout en France. Les tours arrêtent de
fonctionner le 27 juin 1904, quand ils sont définitivement abolis.
L'idée revient pourtant à Hambourg, en Allemagne, le 11 avril
2000, sous le nom de "babyklappe". Ce sont des boîtes chauf-
fées dans lesquelles les bébés peuvent être déposés sans
craindre l'hypothermie. Onze pays européens ont aujourd'hui
adopté ce dispositif. La plupart du temps, la législation n'au-
torise pas l'abandon, mais les trop nombreux cas de décès ont
poussé ces États à composer. En France, l'accouchement sous
X donne droit à une femme d'abandonner anonymement son
enfant juste après la naissance. Ce qui explique que ces boîtes
à bébé ne soient pas revenues dans l'Hexagone.

Gabriel Haurillon ✍

LE JOURNAL TOULOUSAIN



MÉDIA DE SOLUTIONS

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Grand angle p.9
LES TENTATIONS VERTES
DE L'EXTRÊME DROITE

Politique p.12
BANLIEUE : CHANGEMENT
DE MÉTHODE

SOUS LES PAVÉS, la biodiversité

L'hebdo qui essaime



© Hélène Ressayres / JT

JEUDI 31 MAI > 06 JUIN 2018 · N° 791

R 29141 - 0791- F 1,00€



C'EST L'HISTOIRE D'UNE VILLE...
... à fleur de peau

est édité par Scoparl News-Médias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulouse.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1016 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrazat
redaction@lejournaltoulouse.fr
RÉDACTION :
Séverine Sarrazat, Nicolas Mathé, Philippe
Salvador, Hugo Bernabeu, Grégoire Sou-
chay, Nicolas Belaubre, Paul Périé et Gabriel
Haurillon.
CHEFS DE PROJET WEB :
Olivia Marian et Fabien Pomiès.
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Héléne Ressayres
MAQUETTE :
Isabelle Aubry
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulouse.fr
Le Journal Toulousain est habilité
à publier les annonces légales
et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2018 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros
et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre, Xavier Pamphile et
Sylvie Cotillec
Tél : 07.62.89.26.21
service.commercial@lejournaltoulouse.fr
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)
Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estany s/n
17181 Aiguaviva (Girona)
Journal fondé en 1997 par André Gallego



Pour permettre à ses congénères de se loger, l'espèce humaine en a bouté d'autres hors de leur habitat naturel. Un procédé qui dérange lorsqu'il est mené à l'encontre des Hommes mais dont l'agressivité et les conséquences n'ont été que récemment reconnues lorsqu'il est dirigé vers d'autres espèces.

Durant des décennies, nous avons coupé des forêts entières pour ériger des immeubles. Nous avons bétonné des terres pour bâtir des routes. Nous avons petit à petit poussé la faune et la flore hors de l'enceinte de nos villes pour nous y installer durablement. Pour nous apercevoir plus tard de leur importance. Car rien ne reste vraiment pérenne lorsque l'on va à l'encontre de l'ordre naturel des choses. Une prise de conscience illustrée dans l'actualité par le dernier rebondissement concernant la construction du méga centre commercial Val Tolosa sur le plateau de la Ménude à Plaisance-du-Touch. Le Conseil d'État vient de valider l'annulation de l'arrêté préfectoral qui avait donné au promoteur une dérogation pour la destruction d'espèces protégées. Une victoire pour les opposants au projet, qui voient enfin la nécessité du maintien de la biodiversité reconnue.

Des initiatives témoignent d'une volonté de revoir poindre la nature dans nos villes. Comme l'implantation de nichoirs à oiseaux, d'hôtels à insectes et de ruches, ou la multiplication des espaces verts, le forage dans les trottoirs de trous destinés à accueillir des fleurs et autres arbustes.

Parce que le béton peut laisser une place à la verdure. Parce que les deux univers peuvent cohabiter. Et parce que la présence de la nature est tout simplement indispensable au bon développement d'une ville. Ce n'est pas une concession à faire, mais bel et bien une opportunité à saisir.



Séverine Sarrazat



du 2 Juin
au 3 Juin 2018

Au Lac de Sède
à Saint Gaudens

LE CONCEPT
DU RELAIS POUR LA VIE

Pour suivre notre actualité
#rplv31



Le Relais Pour la Vie est un évènement sportif, culturel et solidaire organisé dans une vingtaine de pays à travers le monde entier en soutien aux personnes touchées par la maladie. Pendant cette mobilisation, les participants regroupés en équipe se relaient pendant 24H, de jour comme de nuit, autour d'une piste de relais pour lutter ensemble contre les cancers. Autour de la piste, c'est un réel village qui prend vie : espace associatif, espace restauration, espace camping, espace bien-être, animation pour petits et grands afin de divertir votre entourage et ce à n'importe quelle heure de la journée et de la nuit...

VENEZ COURIR EN ÉQUIPE POUR SOUTENIR
LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Créez votre équipe sur
www.relaispouurlavie.net

COSMOPOLITE. Entre la Journée internationale de la biodiversité le 22 mai dernier et la Semaine européenne du développement durable du 30 mai au 5 juin, l'actualité regorge de célébrations, d'opérations de sensibilisation et d'autres festivités écologiques. L'occasion de rappeler, aux citoyens notamment, que nous ne sommes pas la seule espèce à vivre en ville. Le JT a donc décidé de battre le pavé de l'aire urbaine toulousaine pour découvrir toute la richesse végétale et animale qui survit au bitume. Et rencontrer les promoteurs d'une ville où béton et nature ne s'opposeraient plus.



Jt

SOUS LES la biodiversité

«

La biodiversité? Tout le monde s'en fiche, à part quelques-uns.» C'est le constat amer que dresse Nicolas Hulot. «Pour provoquer un sursaut de réaction», le ministre de la Transition écologique a présenté les grands axes de son futur plan pour la biodiversité. Car, comme il le rappelle, il y a urgence. Selon les chercheurs de plusieurs universités américaines et le CNRS, en 15 ans, un tiers des oiseaux a disparu en France, le nombre de poissons subit un déclin vertigineux, et les espèces s'éteignent 100 fois plus vite que par le passé. En ville, le phénomène est d'autant plus criant. Pourtant, «la biodiversité dispose d'un rôle essentiel en milieu urbain», explique Jean-David Abel, vice-président de France nature environnement (FNE). «Elle permet d'assurer une régulation thermique, la purification de l'air et une meilleure gestion de l'eau, mais aussi sur la santé psychique des citoyens.» Il semble que les habitants l'aient bien compris puisqu'un sondage édité par l'Observatoire des villes vertes, révèle que six Français sur dix sont convaincus que créer des espaces verts devrait être la priorité des collectivités. Guy Geoffroy,

président de l'association Les Écologistes et édile de Combs-la-Ville, concède que les actions peuvent mettre du temps à être développées mais que «la prise de conscience des municipalités est générale». «Nous observons de plus en plus d'élus menant des initiatives

concrètes en la matière comme l'actualisation d'un atlas de la biodiversité communale», ajoute-t-il. Cependant, seulement la moitié des 50 plus grandes de France a mis en place un plan en faveur de la biodiversité, selon l'Observatoire des villes vertes. Pour

Jean-David Abel, «il s'agit d'un manque de conscience du lien important qui existe entre la présence de la nature et notre propre survie». «Aujourd'hui, la biodiversité n'est qu'une variable d'ajustement au profit des considérations économiques», regrette l'expert. Ainsi, à son détriment, l'on privilégie les retombées financières de la construction de bâtis.

Une urbanisation effrénée qui constitue le principal obstacle au maintien des différentes espèces végétales et animales. À ce jour, les villes occupent 21,8 % du territoire d'après l'Insee, et grignotent les terres agricoles et naturelles sans réimplanter la faune et la flore en contrepartie. «Il est impératif que les collectivités prennent en compte la biodiversité à chaque nouvel

« La biodiversité ?
Tout le monde
s'en fiche, à part
quelques-uns »



PAVÉS,

aménagement », estime le vice-président de France nature environnement.

La loi Solidarité renouvellement urbain (SRU) limite déjà, depuis 2000, la consommation d'espace et vise à préserver la biodiversité et les écosystèmes. Pourtant, « la quantité et la variété des espèces ne cessent de diminuer en ville », constate Jean-David Abel. Pour juguler la tendance, le plan de Nicolas Hulot prévoit d'arriver à zéro artificialisation nette en 2025 : lorsqu'un bâtiment sera érigé, le même espace de nature devra être créé. Mais il faudra attendre l'adoption de la loi en juillet prochain pour savoir si cette proposition sera conservée et contraignante.

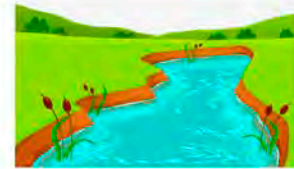
« La quantité et la diversité des espèces ne cessent de diminuer en ville »

Séverine Sarrat ✍

LE PODIUM DES VILLES LES PLUS VERTES DE FRANCE EN 2017



BIODIVERSITÉ VÉGÉTALE À TOULOUSE : SIX GRANDS TYPES DE MILIEUX



1 Les zones humides et milieux aquatiques (Garonne, Touch, Canal du Midi, bassins de rétention...)



2 Les prairies et pelouses (Pouvourville, Pechbusque, Pech-David)



3 Les falaises de Garonne (Pech-David et Pechbusque)



4 Les fourrés et boisements



5 Les parcelles cultivées



6 Les friches et zones soumises à l'influence de l'Homme

Jt

LE BUDGET CONSACRÉ PAR LES VILLES AUX ESPACES VERTS



LA VILLE ROSE, *verte et bleue*

JUNGLE. À Toulouse, la nature, même dans son aspect le plus sauvage, n'est jamais très loin. Elle est parfois au cœur du centre-ville. Pour préserver cette cohabitation fragile et menacée, le concept de trame verte et bleue incite les collectivités à prendre en compte les continuités écologiques dans l'aménagement de l'espace. Petite visite colorée de Toulouse, à la découverte de sa faune et de sa flore.

Jt



Avant, dans les schémas d'organisation territoriale, figuraient les zones construites et le reste était blanc. On projetait l'urbanisation comme s'il n'y avait rien autour. Aujourd'hui, la logique a changé, on part d'abord de l'existant», résume Aurélie Nars, directrice adjointe de l'association Nature Midi-Pyrénées. Comme son nom l'indique, le concept de trame verte et bleue (TVB), officialisé par le Grenelle de l'environnement en 2007, a ramené un peu de couleur dans l'aménagement de l'espace. L'expression désigne les multiples connexions reliant les différents milieux naturels d'un territoire et permettant à la flore et à la faune de circuler librement pour assurer leur cycle de vie. Pour sensibiliser collectivités et grand public à l'importance de ces continuités écologiques, Nature Midi-Pyrénées organise régulièrement des visites de cette trame verte et bleue toulousaine.

En dézoomant au maximum la carte de la métropole, il paraît évident que cette promenade à la découverte de la nature en zone urbaine doit commencer par les bords de Garonne, axe structurant de la TVB. Des îles du pont-Saint-Michel et du Ramier jusqu'au ripisylve – terme désignant une succession d'arbres, d'arbustes et d'herbacées – d'Empalot, la ville, pourtant juste là tout autour, n'est rapidement qu'un lointain souvenir. Ici, le fleuve abrite sur ses berges plusieurs espèces remarquables animales, comme le desman des Pyrénées, et végétales, telles l'œnanthe de Foucaud ou l'angélique des estuaires. De nombreux oiseaux migrateurs y trouvent aussi refuge. Alors qu'en ce mois

de mai pluvieux, la Garonne atteint des hauteurs préoccupantes, Aurélie Nars ne se plaint pas : « On s'est longtemps trompé sur la gestion des cours d'eau avec par exemple la pratique de l'enrochement visant à les contenir. On en revient aujourd'hui. Tout en maîtrisant les risques, il faut les laisser déborder car cela crée des zones humides, enjeu majeur de la biodiversité. Ce sont des espaces intermédiaires très habités. »

« Le but est de sortir de l'opposition entre nature et développement »

En continuant plus au Sud, la confluence entre l'Ariège et la Garonne est classée Réserve régionale naturelle. Elle fait partie des cœurs de biodiversité de la métropole, identifiés par l'Agence d'urbanisme et d'aménagement de Toulouse (Auat), à l'occasion d'une étude environnementale préalable à la réalisation du schéma de cohérence territoriale (ScoT). Au même titre que les coteaux de Pech-Da-

vid où se côtoient pelouses sèches, herbes hautes, petits bosquets et haies, ou que l'arc forestier constitué par la forêt de Bouconne. L'observation continue au cœur même de la ville. À l'Hôtel-Dieu par exemple, où une population de martinets noirs a élu domicile, ou aux Jacobins, dont un faucon pèlerin apprécie la verticalité. Au détour d'une ruelle privée de lumière, il n'est pas rare non plus de trouver des fougères agrippées à une gouttière, en quête de l'humidité dont elles raffolent. « Paradoxalement, la ville peut être un refuge pour certaines plantes car elle est moins polluée par les pesticides », explique un botaniste du Muséum de Toulouse. Le milieu urbain est également fort apprécié des nombreuses espèces qui s'y délectent de nos déchets. « En fait, nous avons perdu le réflexe de l'observer mais la nature, certes fragile, est en permanence autour de nous en ville », rappelle Aurélie Nars. Parmi les 840 hectares d'espaces verts que compte Toulouse, on peut même trouver des "prairies urbaines", des zones préservées de tonte systématique pour y laisser



© Franck Alix / JT

LA TÊTE D'AMPOULE

DESSINER UNE VILLE *durable*

PLAN. Pour y protéger la biodiversité, on ne peut pas se contenter de verdir la ville. La tâche des urbanistes et des architectes est bien plus complexe. Philippe Clergeau, professeur d'écologie au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, présente sa vision d'une ville durable.

Murs végétaux, platanes, squares, plates bandes et toitures de sedum (une plante très vivace), les municipalités et les promoteurs se sont mis au vert. Une tendance de fond louable mais sans doute insuffisante : « Il s'agit encore de monocultures urbaines, un modèle qui nous expose aux accidents sanitaires ou climatiques », prévient Philippe Clergeau. « La biodiversité, par la multiplication des espèces et par les relations que celles-ci nouent, est la seule solution pour une ville durable. » Pour le professeur en écologie au Muséum national d'histoire naturelle de Paris, il faut aussi revoir notre manière de construire : « Avant de savoir combien de logements ou de places de parking il devra dessiner, l'architecte doit d'abord se demander où l'on peut implanter du bâti au sein du non-bâti et comment évoluera le site dans le temps et son écosystème. » Il peut aussi laisser faire le hasard écologique en concevant des édifices plus flexibles, telle l'école du Trapèze, inaugurée en 2014 à Boulogne-Billancourt, dont les interstices de la façade sont destinés à la faune et à la flore : « Il s'agissait de rendre la peau du bâtiment plus accueillante. Cela a fonctionné, dès la première année, des dizaines d'espèces de plantes et d'oiseaux s'y sont installées spontanément », souligne l'expert.

En urbanisme, les choses prennent plus de temps, chaque nouvelle orientation devant être intégrée dans un Plan local d'urbanisme. « Nantes, Strasbourg ou Gennevilliers ont inscrit dans leur règlement la nécessité d'une continuité écologique. Ces mairies rachètent des zones entières pour créer des corridors verts, afin que les espèces prolifèrent sans avoir à traverser la rue ! » Une planification écologique qui demande l'entente et la collaboration de tous les corps de métiers. Modèle en la matière, Barcelone vient de se doter d'un service municipal d'écologie qui réunit des experts de l'urbanisme, de la mobilité, des espaces verts et de la biodiversité. Philippe Clergeau a connu une telle symbiose en travaillant pendant quatre ans, au sein d'une équipe de sept personnes à compétences différentes mais complémentaires, sur un projet de rénovation des quartiers toulousains du Mirail et de Saint-Simon, qui n'aura finalement pas vu le jour. Le professeur s'étonne d'ailleurs que l'écologie ne soit pas enseignée dans les écoles du paysage ou d'architecture et insiste sur le besoin de formation des acteurs de l'aménagement, à commencer par les directeurs généraux des services de l'État qui occupent une place centrale dans le processus de prise de décision urbanistique. « Il faut former à tous les niveaux, car dans notre culture du propre et de l'immédiateté, la nature en ville, trop exubérante, n'est pas toujours bien comprise. »

Philippe Salvador ✍

PHILIPPE CLERGEAU

> Professeur d'écologie au Muséum national d'histoire naturelle de Paris et consultant en écologie urbaine. Ses recherches sont ciblées sur les constructions des biodiversités en ville.



la vie suivre son cours, malgré la volonté de l'équipe municipale arrivée en 2014 de stopper la propagation de ces « herbes folles ». « Il y a encore du travail sur l'acceptation de ces friches que certains jugent sales. Le but

« Nous avons perdu le réflexe de l'observer, mais la nature est en permanence autour de nous en ville »

est de sortir de l'opposition entre nature et développement », estime Aurélie Nars. Aujourd'hui, c'est l'étalement de l'aire urbaine vers sa périphérie et donc l'artificialisation des terres qui représente la plus grande menace de rupture écologique. Et pour ne pas déconnecter ces zones tampons des cœurs de biodiversité, chacun a son rôle à jouer, considère la représentante de Nature Midi-Pyrénées : « Les projets d'urbanisme doivent bien sûr ménager des espaces de nature non entretenue mais les particuliers peuvent aussi agir. Les jardins sont des lieux de relais et les clôtures peuvent être érigées de manière à laisser passer les petits mammifères. Ce ne sont pas seulement des petits gestes écolos, c'est de notre futur qu'il s'agit. »

Nicolas Mathé ✍

Jt



BIOCENYS, la faune en entreprise

Biocenys a trouvé le moyen d'intéresser les entreprises à la biodiversité : « *Puisqu'elles ne sont pas à but philanthropique, on s'est dit qu'on allait leur proposer un ensemble d'actions qu'elles peuvent valoriser, pour qu'elles y trouvent leur compte* », raconte la fondatrice Emmanuelle Patache. Ainsi, depuis 2012, la société toulousaine a planté des ruches sur les toits de plus de 150 entreprises dans la Ville rose mais aussi à Montpellier, à Nantes ou à Paris. Autant de pots de miel et de journées nature pour sensibiliser, fédérer et fidéliser collaborateurs et clients. « *Cela leur fournit également l'occasion de présenter une illustration concrète de leur démarche RSE (Responsabilité sociale des entreprises, ndlr)* », complète Emmanuelle Patache.



Elle peut aussi installer des hôtels à insectes, dessiner des parcours dédiés à la biodiversité du site qu'occupe l'entreprise, ou faire tondre ses pelouses par des moutons! Dans cette même optique, Biocenys s'est associée entre autres au conservatoire des espaces naturels pour permettre aux entreprises qu'elle accompagne d'investir dans la protection de la faune et de la flore locales : « *On les fait participer à la gestion durable de forêts dans lesquelles nous avons aménagé des îlots de biodiversité* », explique l'entrepreneuse engagée.

Elle expérimente aujourd'hui un système de ruches connectées en entreprise qui fournirait des données précieuses sur la mortalité des abeilles, la qualité de l'air ou la biodiversité environnante.

Philippe Salvador ✍

Jt



À LA DÉCOUVERTE de la biodiversité toulousaine

La Ville rose regorge d'une biodiversité souvent insoupçonnée. La mairie de Toulouse et plusieurs associations organisent régulièrement des balades pour partir à sa découverte. Insectes pollinisateurs de l'île du Ramier, plantes comestibles des coteaux de Pech-David, amphibiens du parc de la Grande Plaine... Autant d'espèces inattendues qui ont élu domicile à deux pas du centre-ville. Pendant le mois de juin, Nature Midi-Pyrénées programme des excursions dédiées à l'observation des oiseaux de la région.

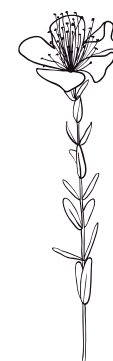
🔗 naturemp.org/agenda



Biologiste EN HERBE

L'association Sauvages de ma rue propose une application mobile qui permet d'analyser en quelques étapes les espèces végétales au pas de sa porte. Il suffit d'indiquer sa localisation, de prendre en photo la plante et de renseigner ses caractéristiques. Un assistant facilite ensuite l'identification de l'espèce et les résultats peuvent être partagés en un clic aux scientifiques de sa région. L'occasion de donner un coup de main aux chercheurs sans pour autant être un expert en biologie.

🔗 Sauvages de ma rue - mobile, disponible sur iOS et Android



VÉGÉTALISER sa ville

Lancer des graines à même le sol pour revitaliser les espaces vierges de toute végétation. C'est le concept du seed bombing, bombardement de graines en français. Il suffit de constituer des boules d'argile et de terreau dans lesquelles on insère des semences qui, une fois à terre, germent avec l'arrivée de la pluie. Attention, il est toutefois important de faire pousser des plantes communes à l'environnement local. Une méthode pour ré-introduire la nature en ville d'un geste simple et efficace.





VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

L'INVENTAIRE PARTICIPATIF au profit de la biodiversité

Cela fait dix ans que les habitants de Balma ont la possibilité de participer à un inventaire citoyen de la biodiversité de leur commune. Grâce à l'Association de protection du cadre de vie et de l'environnement balmanais, qui a mis en place en 2008 une plateforme dédiée (biodiv.balma.free.fr), ils peuvent déposer leurs observations de la faune et de la flore locale le plus simplement du monde, directement depuis leur téléphone ou via leur ordinateur. «Ce n'est pas seulement un outil pour les botanistes et autres spécialistes, nous l'avons pensé pour que les curieux, promeneurs, passionnés de photos, familles et enfants puissent se l'approprier», explique Anne Damon, vice-présidente de l'association. Depuis sa création, près de 4000 contributions, automatiquement géolocalisées, ont ainsi été déposées, permettant l'identification de 780 espèces: insectes, plantes, mammifères... En 2016, une douzaine de variétés d'orchi-

dées différentes, dont certaines très rares, ont été recensées à Balma. «L'inventaire participatif a bien sûr un aspect pédagogique: tout le monde peut réaliser qu'il y a autour d'eux, et parfois chez eux, des choses exceptionnelles. Mais le but est aussi de connaître le terrain pour mettre en place des actions de préservation», précise Anne Damon. Ainsi, l'association effectue en parallèle ses propres observations, notamment au travers de pièges photographiques permettant de détecter la présence de blaireaux, de fouines ou de renards. À partir de l'analyse de l'ensemble des données récoltées, elle intervient régulièrement auprès de la mairie pour protéger des espaces qui pourraient être urbanisés. Et dialogue actuellement avec le Département pour la classification de trois zones naturelles sensibles. «C'est difficile à imaginer mais Balma est une commune très fréquentée par les chevreuils ou les sangliers. Notre rôle est de faire en sorte que ces espèces puissent continuer à vivre, même à deux pas du centre-ville. La biodiversité a toute sa place dans le milieu urbain», conclut Anne Damon.

Nicolas Mathé ✍



Jt



Voiture électrique en libre service ou avec voiturier



Sans abonnement - Stationnement libre et gratuit*



iodines.fr



05 82 08 52 70

* sur la voirie dans la zone de libre service

GRAND ANGLE

Les tentations vertes de L'EXTRÊME DROITE



FLIRT. Ces dernières années, des groupuscules d'extrême droite tentent de récupérer les causes anticapitalistes et écologistes au nom de la défense de l'identité nationale. Elles ont même lancé, ici et là, des initiatives sur le modèle des Amap pour diffuser leurs valeurs. La vigilance est de mise devant la confusion des genres.

Dans la région Occitanie, le phénomène a surgi il y a quatre ans. Au plus fort de la mobilisation contre le barrage de Sivens dans le Tarn, des affiches reprenant les codes et les mots des zadistes installés là depuis plusieurs semaines sont apparues furtivement dans les rues de Gaillac, comme le révélait alors le site Reporterre. En y regardant de plus près, ces tracts, recommandant de ne pas laisser « le profit détruire la nature », renvoyaient à la lecture du journal "Rebellion", publication d'ordinaire peu goûtée des altermondialistes. « J'ai effectivement eu vent de cette tentative d'infiltration de la ZAD de Sivens par la revue "Rebellion" et une poignée de militants du Mouvement d'action sociale (Mas), dont la devise est : social, national, radical. Mais c'était une tentative très maladroite, les gens du Mas ont été immédiatement identifiés. Ce mouvement comptait quelques activistes qui peinaient à diffuser leurs idées. Il a d'ailleurs annoncé sa dissolution en 2016 », détaille Jean-Yves Camus, politologue spécialiste des extrêmes droites en Europe et chercheur associé à l'Institut de relations internationales et stratégiques (Iris). Le journal "Rebellion", lui, est édité à Toulouse par l'Organisation socialiste révolutionnaire européenne, groupuscule qui af-

firme dans son texte de présentation sur Internet vouloir « aller au-delà des clivages dépassés entre la gauche et la droite » et « refuser la logique de destruction de la nature au nom du profit », tout en décrivant l'immigration comme « une tragédie ». Un mélange des genres peu habituel, significatif de l'évolution idéologique d'une mouvance de l'extrême droite.

FOURRE-TOUT IDÉOLOGIQUE

Dans un autre texte publié sur le site du Cercle Non Conforme, des tenants de cette mouvance appellent même à la convergence des luttes avec les milieux radicaux de gauche engagés dans la cause environnementale : « On objectera que, parmi les occupants des ZAD, figurent les ineffables porteurs de dreadlocks plus soucieux de solidarité avec les sans-papiers que d'autonomie identitaire. Mais au milieu de tous les autres, il se trouve également de jeunes agriculteurs qui ont fait le choix de rester sur les terres de leurs parents », assurent-ils. En clair, la protection de l'environnement reviendrait à défendre son identité et en quelque sorte la mère patrie. « Pour eux, le cœur de la question politique est l'identité ethnique et la traçabilité de l'individu dans son appartenance à la communauté. Pour cela, ils empruntent la phraséologie de l'anticapitalisme et les enjeux de localisme et d'écologie », analyse Jean-Yves Camus. À l'instar des milieux que l'on classe d'ordinaire à l'opposé sur l'échiquier politique, ces franges de l'extrême droite entendent donc promouvoir une écologie qui

« Les termes utilisés d'ordinaire par les altermondialistes et repris par ces groupuscules commencent à pénétrer la conscience collective »

rend à la terre sa fonction sacrée et développer le microcrédit, les Amap et les systèmes d'échanges locaux. « Cette vision traditionnelle de l'agriculture comme pilier de la société est en fait très ancienne. Depuis les années 1920, il existe une aile paysanne très réactionnaire qui défend les produits du terroir contre la grande distribution, rejette les pesticides et l'agriculture intensive, ce qui en soi n'est pas un problème. Il faut juste faire attention aux valeurs qu'il y a derrière », prévient le politologue.

DES INITIATIVES ENCORE MARGINALES

À l'image de Terres Arvernes, plusieurs initiatives, proches du Bloc identitaire, mêlant refus de la société de consommation et écologie, ont vu le jour en France, sous forme de groupements d'achats directs de produits, souvent bio. Ces dernières restent toutefois marginales et sont loin de remporter l'adhésion auprès des membres du Front national. Dans la région Occitanie, aucun représentant du réseau des Amap ou de l'agriculture biologique n'a connaissance de groupuscules identitaires œuvrant dans leur domaine. « J'ai entendu parler d'une organisation qui fait des stages commandos dans la région, mais je ne pense pas qu'ils aient d'activité agricole, cela se saurait », affirme juste la gérante d'une Amap près de Villemur-sur-Tarn. Pour autant, il faut rester vigilant assure Jean-Yves Camus : « La confusion des genres peut dérouter, notamment les jeunes. D'autant que les termes utilisés d'ordinaire par les altermondialistes et repris par ces groupuscules commencent à pénétrer les médias et la conscience collective. » En Allemagne, le phénomène est tel que le Land de Rhénanie-Palatinat a diffusé une brochure intitulée "Protection de la nature contre l'extrémisme de droite", visant à aider les producteurs biologiques à résister à l'infiltration de leurs rangs.

ET MAINTENANT ?

Blagnac réglemente l'installation des NOUVEAUX COMPTEURS LINKY

COURT-CIRCUIT. Après Portet-sur-Garonne et Castres, la ville de Blagnac a pris un arrêté pour maintenir la liberté de choix des habitants sur le déploiement du Linky. Une manière de répondre à l'inquiétude grandissante autour de ces nouveaux compteurs électriques...

On ne peut pas accuser la ville de Blagnac, cité d'Airbus, d'être un bastion d'hostilité aux nouvelles technologies. Pourtant, le 17 mai dernier, la municipalité a pris un arrêté réglementant l'implantation des compteurs électriques Linky : « Un élu ne peut pas être sourd aux inquiétudes de sa population », explique Joseph Carles, le maire. En effet, d'une réunion publique à une pétition rassemblant près de 500 signatures, la mobilisation citoyenne est massive. Après Castres dans le Tarn et Portet-sur-Garonne dans le Muretain, Blagnac est donc la première ville de la métropole toulousaine à fixer des conditions précises pour le déploiement de ces compteurs, prévu d'ici 2021. « Il ne s'agit pas de les interdire mais de laisser le choix », souligne Joseph Carles. « L'utilisateur, qu'il soit propriétaire ou locataire, doit être clairement informé au préalable de la pose d'un compteur communicant et doit pouvoir exercer son droit de refus par lettre simple. Aucun appareil ne pourra être installé sans l'accord formel, exprimé en toute liberté, de l'utilisateur concerné », stipule l'arrêté. Une initiative saluée par le collectif local d'opposants : « C'est une très bonne nouvelle, inattendue car très peu de maires se sont prononcés ainsi », indique



Fabien Capella, membre du collectif anti-Linky blagnacais. Selon lui, « cette mesure symbolique peut faire basculer les indécis » même si « elle n'empêchera pas les poses forcées de compteurs » qui ont été parfois constatées dans d'autres villes de la région.

Pourquoi une telle fronde ? Les opposants brandissent de multiples arguments : d'une part, la protection des données person-

nelles, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ayant déjà alerté sur des cas d'abus sans le consentement éclairé et explicite des utilisateurs. Le responsable territorial d'Enedis (ex-ERDF), Gaëtan Gueguen, se veut pourtant rassurant : « Il est compréhensible que les gens s'interrogent, mais si des débordements ont eu lieu, c'est à la marge », commente-t-il, rappelant que la loi dispose « l'obligation de poser ces compteurs, qui seront la propriété des syndicats départementaux de l'énergie. En revanche, les données appartiennent bien aux clients et ne sont envoyées qu'au fournisseur d'électricité. » Mais pour ses détracteurs, ce n'est pas le seul inconvénient de Linky : outre la controverse autour des ondes qu'il émet, pour lesquelles une étude est en cours de réalisation à Blagnac, il n'aurait pas la souplesse des anciens compteurs en cas de dépassement de la puissance autorisée, contraignant à augmenter le prix de l'abonnement. Enfin, Fabien Capella dénonce « une vision globale néfaste, avec des appareils prévus pour durer dix ans, intégrés à un système électrique plus large ». Ou comment, à partir d'un petit boîtier vert, c'est finalement toute une manière d'envisager le monde qui se dessine.

« Ne pas interdire mais laisser le choix »

Grégoire Souchay ✍

ÇA BOUGE !

Un RÉSEAU DE TRANSPORTS régional global

OMNIPOTENTE. Bientôt, tous les trains et les bus d'Occitanie seront rouges et estampillés Lio, nouveau service public des transports. Le transfert, l'an dernier, des compétences départementales en matière de déplacements interurbains et scolaires permet à la Région de proposer une offre globale et unifiée.



Intermodalité, harmonisation des tarifs, fin de la concurrence entre les types de transports... Le regroupement des compétences en la matière est source de cohérence. Et de réorganisation car, alors qu'auparavant sa tâche se limitait à définir et financer les grandes politiques de transport, la Région doit désormais également prendre en charge les trains et les bus du quotidien. « Cela a demandé une période d'adaptation pour les agents. Ils ont pu découvrir ce que c'est d'être le maire d'un petit territoire, avec tous les problèmes auxquels il est sans cesse confronté », raconte Carole Delga, présidente de la Région. Par exemple, l'Occitanie gère à présent, à la place des Départements, les contrats des transporteurs, les entreprises propriétaires des bus et des cars scolaires. Il a été décidé qu'au fur et à mesure de leur renouvellement, certaines délégations seraient divisées « de manière à ce qu'il n'y ait pas que de grands transporteurs nationaux qui répondent à l'appel public, mais aussi des locaux, plus petits. Il est nécessaire d'avoir une irrigation de tous les territoires », insiste Carole Delga. Sur le plan financier également, le transfert de compétences est intéressant, car un périmètre plus grand permet de faire des économies d'échelle et de mutualiser les moyens : « Ce que nous gagnerons, nous le réinjecterons pour baisser les tarifs des transports scolaires », annonce la présidente de Région. « C'est formidable d'avoir la gestion du transport dans son ensemble parce que cela offre l'opportunité d'agir vraiment, d'avoir une politique incitative globale. »

Philippe Salvador ✍

ELLE MÉRITE DE FAIRE LA UNE

Houria LAFRANCE

Enseignante artiste

Houria Lafrance est connue pour être la professeure qui porte les maths sur les planches. En parallèle de son poste d'enseignante au collège Jacques Prévert de Saint-Orens, elle coordonne aujourd'hui Les Maths en Scène. Une association avec laquelle elle continue de lutter pour faire rayonner l'art des mathématiques.

✍️ Hugo Bernabeu



© Franck Alix / JT

ÉVIDENCE. Dès son plus jeune âge, Houria Lafrance rêve d'occuper la scène : « Je lisais aussi des ouvrages, comme ceux de Ionesco, qui en un sens abordent les maths. » C'est de là que lui vient l'idée, en 2009, de mêler théâtre et mathématiques en classe. « Les élèves devaient imaginer une scène incluant un problème de maths et le résoudre tout en jouant un rôle », explique-t-elle. Une initiative réussie qu'elle n'hésite pas à rééditer.

PARTAGE. Au fil de rencontres, elle crée en octobre 2016, l'association Les Maths en Scène : « L'objectif est vraiment de valoriser les mathématiques et de les rendre accessibles à tous. » Peu de temps après, elle lance le festival "Les maths dans tous leurs états". Un rendez-vous annuel qui rassemble petits et grands autour d'ateliers de vulgarisation scientifique et de performances.

LUMIÈRE. Du 8 au 13 octobre, Les Maths en Scène animera l'évènement "En piste pour les maths" dans le quartier de Bagatelle. « J'ai grandi dans un quartier sensible de Lille et travaillé dans un établissement toulousain en Réseau d'éducation prioritaire. Contrairement à ce que l'on croit, ces jeunes ont soif de connaissances », assure l'enseignante de 47 ans, qui souhaite créer l'opportunité d'amener « un regard nouveau sur ces quartiers ».

HYPERACTIVE. Films d'animation, cours de théâtre, expositions artistiques... Houria Lafrance a multiplié les projets pour transmettre son amour des nombres. Et cette pile électrique ne compte pas s'arrêter : « Des idées, j'en ai toujours eu et j'en aurais toujours. » Les vidéos d'Issaba, un professeur-rappeur parisien, lui ont tapé dans l'œil. « C'est quelqu'un que je veux absolument voir au prochain festival », annonce-t-elle.

HUMILITÉ. Houria Lafrance va recevoir la médaille de chevalier de l'ordre national du Mérite. « Je l'ai appris sur Twitter, un jour où j'avais 40 de fièvre », s'amuse l'extravagante enseignante. Une distinction dont elle est assurément fière, mais qu'elle voit avant tout comme « une récompense collective pour le travail acharné de l'association ».

TOP WEB



🐦 **Marc Péré @marc_pere / 26-05:** « #Signature du contrat de territoire avec le département de la @HauteGaronne et son Président @GeorgesMeric. Le département soutient les projets de notre ville et notamment la rénovation de la piscine municipale. »

🐦 **Nadia Pellefigue @NadiaPellefigue / 26-05:** « Décollage dans quelques heures pour la mission @Occitanie au Japon avec une importante délégation d'entreprises pour : Développer l'export de nos PME Identifier les opportunités d'implantation des entreprises nippones en @Occitanie »

🐦 **Jean-Luc Moudenc @jlmoudenc / 28-05:** « Pour la 2ème année consecutive la Croix Occitane de la Place du Capitole a été fleurie par les jardiniers de #Toulouse. Vous pouvez profiter de ce jardin éphémère toute la journée #NatureEnVille #Fleurs »

📌 **La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée / 28-05 :** « L'Occitanie est une destination accueillante, ouverte et tolérante auprès des LGBT ! Vincent Boileau-Autin a remis le label « friendly », permettant à celle-ci de devenir la 1ère #RégionFriendly ! Ce label valorise les politiques volontaristes de défense des #diversités ! »

📌 **François Briançon / 29-05 :** « A chaque jour son renoncement ... le gouvernement juge nécessaire « d'approfondir les connaissances » sur le glyphosate pourtant analysé comme cancérigène par l'Organisation Mondiale de la Santé. Après la France des riches, la France des lobbys ... mais, au fond, n'est-ce pas la même ? »

📌 **Antoine Maurice / 28-05 :** « Mamoudou Gassama, jeune malien sans papiers ayant escaladé un immeuble pour sauver un enfant, a été reçu par Emmanuel Macron ce matin. Le Président de la République a annoncé sa future naturalisation. Comme l'écrit très justement Raphaël Glucksmann, cet acte doit nous permettre d'éclairer les problèmes du traitement des migrants et ne doit pas les masquer derrière un écran de fumée. »

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

Plan banlieue : CHANGEMENT DE MÉTHODE ou DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT ?

REVIREMENT. Les propos du chef de l'État ont étonné lors de la remise du rapport Borloo sur les banlieues. Certains ont même parlé d'abandon du plan banlieues par Emmanuel Macron. Qu'en pensent les élus de terrain ?

« Je ne vais pas vous annoncer un plan ville, un plan banlieues ou je ne sais quoi parce que cette stratégie est aussi âgée que moi... On est au bout de ce que cette méthode a pu produire. » C'est ainsi qu'Emmanuel Macron a justifié sa décision de ne pas suivre les recommandations du rapport remis par Jean-Louis Borloo sur la banlieue. Mené en coconstruction avec des élus et des associations pendant près de six mois, le travail de l'ancien ministre de la Ville, à l'origine de la création de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), devrait quand même servir de base de réflexion aux mesures du gouvernement en faveur des quartiers défavorisés.

Pour Mickaël Nogal, député LREM de la 4^e circonscription de Haute-Garonne qui englobe le Grand Mirail, il s'agit là d'une « méthode intéressante. Les plans banlieues se sont succédés sans qu'on puisse parler de vraie réussite », justifie-t-il. « Ce ne sont pas les plans qui ont échoué, c'est le manque de moyens mis en face », rétorque Vincent Gibert, conseiller départemental PS. « Il n'y a pas de prise de conscience des difficultés de ces quartiers populaires. »

Pourtant, aux yeux du député En Marche, il était important de casser la logique de l'enveloppe budgétaire distribuée dans l'attente d'un résultat. Dans un discours similaire à celui du gouvernement, il insiste



À gauche Vincent Gibert et à droite Franck Biasotto

pour rappeler que c'est l'ensemble de la politique de la majorité qui aura un impact sur les quartiers. « Il n'y a pas de mesures spécifiques aux quartiers mais l'objectif est que tout le monde bénéficie des mêmes droits », explique-t-il, citant le dédoublement des classes de CP et celui à venir des CE1 dans les quartiers populaires, la police de sécurité du quotidien qui va voir le jour, les emplois francs ou la future loi Elan sur laquelle il travaille « pour lutter contre

les marchands de sommeil et l'habitat indigne ».

Franck Biasotto, adjoint au maire de Toulouse et maire du quartier du Mirail, partage cet avis. Celui qui a rejoint les rangs d'En Marche se félicite de voir « des mesures pragmatiques » et notamment un ajustement de l'Anru, « qui était devenue trop technocratique. Les outils existent et l'idée est de se tourner davantage vers l'humain », précise-t-il.

S'il regrette « des annonces aux rabais » pour ces quartiers « qui nécessitent un engagement plus fort », Vincent Gibert souligne surtout la « grande déception et le mécontentement des élus locaux et des associations chez qui le rapport Borloo avait fait naître beaucoup d'espoir ». Élu dans le canton Toulouse 8, qui comprend les Izards, il assure que cela « va contribuer à accentuer la défiance envers les politiques dans ces quartiers ».

Paul Périé ✍

Les élus d'opposition unis POUR UNE GESTION PUBLIQUE DE L'EAU

Alors que la Métropole doit décider de l'avenir de la gestion de l'eau en 2020, les groupes d'élus favorables à une régie publique ont tenu mardi 29 mai une réunion ouverte à tous, en présence d'experts et du collectif Ô Toulouse. L'occasion pour les représentants d'EELV, du PS, de Génération.s, du PC et du groupe Métropole Citoyenne de rappeler leur volonté de limiter l'emprise des compagnies privées sur ce bien commun de l'humanité.



Veux-tu T'ABONNER ?

LE JOURNAL TOULOUSAIN
DES SOLUTIONS CHAQUE SEMAINE

Tu es curieux ?



Tu aimes essayer de trouver une solution à chaque problème ?



Tu aimes briller en société ?



On est fait pour s'entendre !
Chaque semaine,
pleins d'infos constructives
pour faire mouche !
Abonne-toi !

Merci beaucoup !



ABONNEMENT 6 MOIS / 26 € : ÉDITION PAPIER + WEB

ABONNEMENT 1 AN / 48€ : ÉDITION PAPIER + WEB

OUI Je m'abonne au JT ! 6 MOIS 1 AN

Nom _____
Prénom _____
Adresse _____
CP _____ Ville _____
Mail _____

Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain

Par carte bancaire n° _____

Expire fin ____/____ Cryptogramme ____

Signature obligatoire

Bulletin à retourner accompagné
de votre règlement à
Le Journal Toulousain
32, rue Riquet
31 000 Toulouse

Jt
LE JOURNAL
TOULOUSAIN



Jeux CONCOURS

Gagnez l'un
de ces cadeaux
en envoyant
un mail à : [redaction
@lejournaltoulousain.fr](mailto:redaction@lejournaltoulousain.fr)
Mettre en objet :
Jeux concours

*Dans la limite des stocks
disponibles



LIVRE

"Le jour où je
me suis aimé
pour de vrai"

Maryse est une éminente neuropédiatre, une femme belle et intelligente, affreusement narcissique et persuadée d'avoir toujours raison. Elle est aussi la mère de Charlot, qui l'exaspère et l'émerveille à la fois. Charlot va apprendre à sa mère qu'en se dépouillant de ses certitudes, on peut enfin accéder à la vraie joie, celle du lâcher prise et de l'intelligence du cœur. Et surtout : apprendre à s'aimer pour de vrai.



LIVRE

"Chaque jour,
j'écoute battre
mon cœur"

Comment peut-on expliquer qu'une femme dont l'espérance de vie à 17 ans était de six mois s'apprête aujourd'hui à fêter ses 50 ans? Charlotte Valandrey, séropositive et greffée cardiaque, s'est construit une philosophie de vie unique: l'optimisme vrai. Son principe? Se concentrer sur tout le potentiel que l'on a en soi, et aimer vraiment la personne que l'on est.

SORTIR

Com(m)e BACH



RENAISSANCE. Du vendredi 1^{er} au dimanche 3 juin, le festival Passe ton Bach d'abord, dédié à l'incontournable compositeur, célèbre ses 10 ans. Avec une centaine de spectacles courts dans une trentaine de lieux parfois insolites, le festival fait le pari de rendre ce génie de la musique baroque accessible à tous.

Il faudrait toute une vie pour se plonger exhaustivement dans l'œuvre de Jean-Sébastien Bach et dans ses innombrables compositions liturgiques, passions et oratorios, airs et lieder, fugues, toccatas, préludes, concertos et autres suites pour clavecins ou pianos... Pour lui rendre hommage, le festival Passe ton Bach d'abord a choisi l'humble alternative de lui consacrer trois jours chaque année. Et en dix ans, ni les visiteurs ni les organisateurs ne se sont lassés du génie allemand. Au contraire, à chaque édition, le public en redemande. « Cette année, c'est un peu une séance de rattrapage. Pour les 10 ans, nous proposons un "Flash Bach" où nous réinvitons les artistes les plus marquants, à la seule condition qu'ils soient créatifs et qu'ils offrent quelque chose de nouveau », dévoile Michel Brun, directeur artistique du festival et fondateur de l'Ensemble baroque de Toulouse. Le succès du festival, qui se confirme au fil des années, s'explique autant par la personnalité exceptionnelle du maître du

contrepoint et de la fugue que par le choix d'une programmation attentive aux néophytes comme au public le plus averti. « Il y a une dimension mystérieuse chez Bach. Il touche aussi bien les artistes baroques ou classiques que les amateurs de musique actuelle. En même temps écrites et rigoureuses, ses compositions restent pourtant une terre ouverte, propice à l'exploration », analyse Michel Brun. Avec une centaine d'événements dans toute la ville et une programmation qui mêle virtuoses et vedettes de la musique baroque à des figures de la musique actuelle ou à de fervents passionnés, le festival a été pensé pour atteindre un public le plus large possible. « Nous avons toujours eu à cœur d'insuffler à la manifestation la même ouverture d'esprit que l'on trouve dans la personnalité et les productions de Bach. Bien que très savante, elle reste accessible », insiste l'organisateur. « Afin d'encourager la découverte et d'éviter la peur de l'engagement, nous privilégions les propositions insolites et des formats courts, gratuits ou à des prix mo-
diques. »

« Bach touche
aussi bien
les artistes
baroques
ou classiques
que les amateurs
de musique
actuelle »

Fidèles à ce credo aventureux, les programmeurs ont choisi de réinviter, entre autres, l'incandescent trio Krachta Valda et ses réarrangements de Bach en jazz manouche ou le duo envoûtant formé par la violoncelliste Ophélie Gaillard et le danseur hip-hop Ibrahim Sissoko. En habitué de l'événement, l'Ensemble baroque de Toulouse présentera "Caravane Baroque", une création passionnante qui met à jour les racines diverses et populaires de la musique du début du XVIII^e siècle. Également adepte des surprises, Passe ton Bach d'abord multiplie les nouvelles collaborations et investit, pour la première fois, la cour du bâtiment de la Sécurité sociale. Enfin, l'incontournable Escalabach, une monumentale structure interactive et musicale, se dressera sous le majestueux palmier de l'église des Jacobins. Autant d'invitations immanquables à se la jouer comme Bach.

Nicolas Belaubre ✍

Du 1^{er} au 3 juin

🔗 pasetonbachdabord.com

PARCOURS p'tits Bach

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour passer son Bach, un parcours complet a été pensé pour les plus petits et leurs parents. Le rendez-vous est donné aux mélomanes en herbe, le dimanche à 11h pour une déambulation musicale qui comprend deux concerts, une visite de l'Escalabach, un atelier d'écoute et un goûter familial.

Vos ANNONCES LÉGALES dans votre hebdo

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1^{er} janvier 2018, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.



MARCHÉS PUBLICS



PRÉFET DE LA HAUTE GARONNE

AVIS D'OUVERTURE D' ENQUETE PUBLIQUE

Etablissement d'un plan de servitudes aéronautiques de dégagement

au bénéfice de l'aérodrome de Cazères-Palaminay

du 28 mai au 15 juin 2018 inclus

> Objet de l'enquête

Une enquête publique est ouverte en vue de l'établissement d'un plan de servitudes aéronautiques de dégagement au bénéfice de l'aérodrome de Cazères-Palaminay sur le territoire des communes de Cazères, Martres-Tolosane, Mauran, Mondavezan, Montclar-de-Comminges, Palaminay et Sana.

> Autorité responsable du projet

Le projet de plan de servitudes aéronautiques de dégagement au bénéfice de l'aérodrome de Cazères-Palaminay est porté par la Direction générale de l'aviation civile - Direction de la sécurité de l'aviation civile sud - Allée Saint-Exupéry - BP 60100 - 31703 Blagnac, auprès de laquelle toute information peut être demandée.

> Durée de l'enquête

L'enquête se déroulera pendant 19 jours entiers et consécutifs, du lundi 28 mai au vendredi 15 juin 2018 inclus.

> Lieux et siège de l'enquête

L'enquête est ouverte dans les communes de Cazères, Martres-Tolosane, Mauran, Mondavezan, Montclar-de-Comminges, Palaminay et Sana. La mairie de Palaminay est désignée siège de l'enquête.

> Désignation du commissaire enquêteur

Monsieur Michel BUSQUERE est désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du président du tribunal administratif de Toulouse en date du 6 avril 2018.

> Lieux, jours et heures où le public pourra consulter le dossier d'enquête

dans les mairies suivantes :

Le dossier d'enquête préalable à l'établissement des servitudes restera déposé, pendant toute la durée de l'enquête, dans les mairies de Cazères, Martres-Tolosane, Mauran, Mondavezan, Montclar-de-Comminges, Palaminay et Sana.

Chacun pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

sur le site internet suivant :

www.haute-garonne.gouv.fr/enquetePSACazerPalaminay

> Modalités selon lesquelles le public pourra présenter ses observations

- Consigner ses observations sur les registres d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations sur les registres à feuillets non mobiles ouverts à cet effet, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, dans les mairies de Cazères, Martres-Tolosane, Mauran, Mondavezan, Montclar-de-Comminges, Palaminay et Sana.

- S'adresser par courrier au commissaire enquêteur

Les observations du public pourront, par ailleurs, être adressées, pendant la même période, à Monsieur Michel BUSQUERE, commissaire enquêteur, par courrier postal adressé à Monsieur le commissaire enquêteur, Mairie de Palaminay, 4 rue de Savoie - 31220 PALAMINAY, siège de l'enquête, qui les annexera au registre d'enquête.

- Rencontrer le commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur, désigné à l'article 5 précité, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales lors des permanences suivantes :

- le lundi 28 mai 2018 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Martres-Tolosane,
- le jeudi 7 juin 2018 de 14h00 à 17h00, à la mairie de Mauran,
- le vendredi 15 juin 2018 de 14h00 à 17h00, à la mairie de Palaminay.

> Lieux où, à l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur restera déposée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la préfecture de la Haute-Garonne ainsi que dans les mairies de Cazères, Martres-Tolosane, Mauran, Mondavezan, Montclar-de-Comminges, Palaminay et Sana où le public pourra en prendre connaissance.

Les personnes intéressées pourront obtenir communication du rapport et des conclusions, dans les conditions prévues par le code des relations entre le public et l'administration, en s'adressant au préfet de la Haute-Garonne - Direction de la citoyenneté et de la légalité - Bureau de l'aménagement commercial et de l'utilité publique - 1 place Saint Etienne - 31038 TOULOUSE CEDEX 9.

Enfin, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés sur le site internet des services de l'Etat en Haute-Garonne :

www.haute-garonne.gouv.fr/enquetePSACazerPalaminay

> Décision susceptible d'être adoptée à l'issue de l'enquête

Conformément à l'article R.242-1 du code de l'aviation civile, le plan de servitudes aéronautiques sera susceptible d'être approuvé et rendu exécutoire par décret en Conseil d'Etat, à moins que les conclusions du rapport d'enquête, les avis des services et des collectivités publiques intéressées ne soient favorables, auquel cas il sera statué par arrêté du ministre chargé de l'aviation civile, en accord s'il y a lieu, avec le ministre des armées.

Signé pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général, Jean-François COLOMBET



PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

Demande d'autorisation du curage pluriannuel du barrage de Castelviel
Communes de Bagnères-de-Luchon et de Salles-et-Pratviel

Une enquête publique, est ouverte, portant sur la demande d'autorisation du curage pluriannuel du barrage de Castelviel au titre de la loi sur l'eau sur les communes de Bagnères-de-Luchon et de Salles-et-Pratviel.

La personne responsable du projet est M Vincent Gili (chef de l'unité digues et barrages du service risques et gestion de crise de la DDT de la Haute-Garonne Tél : 05.81.97.71.58) auprès duquel des informations pourront être demandées.

Le dossier d'enquête, sous format papier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie des communes précitées pendant 33 jours consécutifs du **lundi 18 juin à 9h au vendredi 20 juillet 2018 à 17h00**, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux et consigner ses observations, propositions ou contre-propositions sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet.

En outre, le dossier est accessible gratuitement sur un poste informatique à la mairie de la commune de Bagnères-de-Luchon à ses jours et heures d'ouverture habituels.

Le dossier d'enquête sera téléchargeable sur le site Internet des services de l'Etat en Haute-Garonne pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante :

<http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/Eau/Police-de-l-eau>

Chacun pourra adresser ses observations par courriel à l'adresse suivante : ddt-seef-enquete-eau@ Haute-Garonne.gouv.fr. Ces observations et propositions seront accessibles sur le site Internet des services de l'Etat en Haute-Garonne à cette même adresse.

Le public pourra adresser ses observations au commissaire-enquêteur par courrier postal à l'adresse suivante : M le commissaire enquêteur - Enquête publique curage du barrage de Castelviel - mairie de Bagnères-de-Luchon 23 allée d'Etigny 31110 Bagnères-de-Luchon. Elles seront annexées dès leur réception au registre d'enquête déposé à la mairie où elles seront tenues à la disposition du public.

Toute observation, tout courrier ou document réceptionné après le **vendredi 20 juillet 2018 à 17h00**, ne pourra être pris en considération par le commissaire-enquêteur.

Monsieur René Rodier a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il recevra le public lors des permanences qu'il tiendra aux jours et heures suivants :

- **mardi 19 juin 2018 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Bagnères-de-Luchon**
- **mercredi 4 juillet 2018 de 13h30 à 17h30 à la mairie de Salles-et-Pratviel**
- **vendredi 20 juillet 2018 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Bagnères-de-Luchon.**

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur sera tenue à la disposition du public, durant un an à la direction départementale des territoires de la Haute-Garonne ainsi qu'à la mairie des communes précitées et sera publiée sur le site des services de l'Etat de la Haute-Garonne à l'adresse précitée.

Les personnes intéressées pourront obtenir à leur frais, communication du rapport et des conclusions en s'adressant à la direction départementale des territoires de la Haute-Garonne - service environnement, eau et forêt - unité des procédures environnementales - 2 bd Armand Duportal, B.P. 7001, 31038 Toulouse cedex 9

A l'issue de l'enquête, le préfet statuera sur la demande d'autorisation, par arrêté préfectoral d'autorisation ou de refus de projet, au vu des résultats de la consultation du public et des avis recueillis dans le cadre de la procédure d'instruction.

